

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION
92	92	59

PRESENTS	46
POUVOIRS Suppléants	3
POUVOIRS Titulaires	10
ABSENTS	33

Vote Pour : 59
Vote Contre : 0
Abstention : 0

Date de la Convocation
07 OCTOBRE 2025
Date d’Affichage
07 OCTOBRE 2025

L’an deux mille vingt-cinq, le lundi treize octobre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d’agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d’agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Laurent ALBERGE, Alain ASSIÉ, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Bertrand BOUYSSIE, Alain CAUDERAN, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Olivier DAMEZ, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Muriel GEFFRIER, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Christian LONQUEU, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Marie-Claire MATE, Bernard MIRAMOND, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Fernand ORTEGA, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Martine SOUQUET, Jacques TISSERAND, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Jean-Marie VALATX, François VERGNES, Jacques VIGOUROUX

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Gwenaël GRANGER à Alain CAMALET, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIE

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Blaise AZNAR à Mathieu BLESS, Jean-Claude BOURGEADE à Elisabeth LOYER, Dominique BOYER à Martine SOUQUET, Martine CLARAZ-ANGOSTO à Alain GLADE, Sylvie DA SILVA à Christian LONQUEU, Christelle HARDY-HEBRARD à Pascal HEBRARD, Saïd MEHDI à Michelle LAVIT, Régine MOULIADE à François JONGBLOËT, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, Claire VILLENEUVE à Christophe GOURMANEL

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Lahcène BAAZIZ, Julien BACOU, Ann BARNES, Jean-François BAULES, Jean-Louis BOULOC, Françoise BOURDET, Gabriel CARRAMUSA, Céu DA COSTA, Jean-Marc DUBOE, Christian DULIEU, Serge GARRIGUES, Maryse GRIMARD, Christophe HERIN, Jean-Paul LALANDE, Maryline LHERM, Françoise MALAURE-NERIN, Jean-Marc MOLLE, Marie MONTELS, Christel PALIS, Christian PERO, Francis PRADIER, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Didier SALANDIN, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Marie-Paule SENAT-SOLOFRIZZO, Claude SOULIES, Laurent SQUASSINA, Benoît TRAGNÉ, Gilles TURLAN,

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°195_2025
ACTES : 4.1.2

OBJET DE LA DELIBERATION : 10- Modification du tableau des effectifs

Exposé des motifs

Aux termes du Code Général de la Fonction Publique notamment ses articles L313-1 et suivants, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Le besoin s'avère nécessaire de créer à compter du 26 août 2025 en lien avec la rentrée scolaire, les postes permanents présentés ci-après compte-tenu des projets en cours ou à venir :

- Création d'un poste de directeur ALAE pour la maternelle de Couffouleux à 0,89 ETP sur le cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux, à la direction Education, jeunesse, politique de la ville – service Education secteur 3 en raison des effectifs nécessitant désormais de scinder les directions ALAE maternelle et élémentaire ;
- Création d'un poste d'agent polyvalent restauration – entretien à 0,23 ETP sur le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, à la direction Education, jeunesse, politique de la ville – service Restauration - entretien secteur 1 afin d'assurer la plonge à l'école de Crins (Graulhet) ;
- Création d'un poste d'agent polyvalent restauration – entretien à 0,43 ETP à Lagrave sur le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, à la direction Education, jeunesse, politique de la ville – service Restauration - entretien secteur 1 ;

Création :

Nombre de postes	Direction / Service	Poste	Quotité	Filière	Cadre d'emplois
1	Education secteur 3	Directeur ALAE maternelle (Couffouleux)	TNC (0,89)	Animation	Adjoint d'animation
1	Restauration - entretien 1	Agent polyvalent (Crins)	TNC (0,23)	Technique	Adjoint technique
1	Restauration - entretien 1	Agent polyvalent (Lagrave)	TNC (0,43)	Technique	Adjoint technique

Le besoin de modifier les postes permanents présentés ci-après s'avère nécessaire, compte-tenu des projets en cours ou à venir :

- Un poste d'adjoint technique territorial est transformé en poste d'adjoint d'animation à la direction Education, jeunesse, politique de la ville – service Education secteur 1 pour un adjoint au directeur ALAE à Labessière-Candeil ;
- Un poste d'adjoint d'animation territorial est transformé en poste d'adjoint administratif à la direction Education, jeunesse, politique de la ville – service Education secteur 1 pour un agent de gestion administrative ;
- Un poste d'adjoint technique territorial est transformé en poste d'adjoint d'animation territorial à la direction Education, jeunesse, politique de la ville – service Education secteur 2 pour un agent d'animation à Fénols ;
- Un poste d'adjoint technique territorial est transformé en poste d'adjoint d'animation territorial à la direction Education, jeunesse, politique de la ville – service Education secteur 2 pour un agent d'animation à Fénols ;
- Un poste d'adjoint technique territorial est transformé en poste d'adjoint d'animation territorial à la direction Education, jeunesse, politique de la ville – service Education secteur 3 pour un agent d'animation à Couffouleux ;
- Un poste d'auxiliaire de puériculture territorial est transformé en poste d'agent technique spécialisé des écoles maternelles territorial à la direction Education, jeunesse, politique de la ville – service Education secteur 5 pour un agent ATSEM à Lisle sur Tarn ;

- Un poste de technicien territorial est transformé en poste d'adjoint technique territorial à la direction Bâtiments – service Contrôle et suivi réglementaire et parc véhicules pour un agent en charge du suivi et contrôle réglementaire et du parc des véhicules légers ;

Considérant les nominations à la suite des promotions internes sont également modifiés :

- Un poste d'animateur territorial est transformé en poste d'attaché territorial, au sein de la direction Education, jeunesse, politique de la ville – secteur Education 3 pour assurer le poste de chef de service Education.
- Un poste d'adjoint d'animation territorial est transformé en poste d'animateur territorial, au sein de la direction Education, jeunesse, politique de la ville – secteur Education 3 pour assurer le poste de directeur ALAE maternelle à Rabastens.
- Un poste d'adjoint d'animation territorial est transformé en poste d'animateur territorial, au sein de la direction Education, jeunesse, politique de la ville – secteur Education 1 pour assurer le poste de directeur ALAE à Busque.
- Un poste d'adjoint territorial du patrimoine est transformé en poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques, au sein du service lecture publique de la direction de la Culture, pour assurer le poste de responsable de secteur au sein de la médiathèque de Graulhet.
- Un poste d'adjoint administratif est transformé en poste de rédacteur territorial, au sein du service Achat – Commande publique, pour assurer le poste de gestionnaire marchés publics.
- Un poste d'adjoint technique territorial est transformé en poste d'agent de maîtrise territorial, au sein de la direction Education, jeunesse, politique de la ville – secteur Restauration -entretien 2 pour assurer le poste de second de cuisine à Brens.
- Un poste d'adjoint technique territorial est transformé en poste d'agent de maîtrise territorial, au sein de la direction Education, jeunesse, politique de la ville – secteur Education 2 pour assurer le poste d'ATSEM à Sénouillac.
- Un poste d'adjoint technique territorial est transformé en poste d'agent de maîtrise territorial, au sein de la direction Education, jeunesse, politique de la ville – secteur Restauration -entretien 1 pour assurer le poste de référent restauration – entretien sur cuisine satellite à l'école de l'Albertarié (Graulhet).
- Un poste d'adjoint technique territorial est transformé en poste d'agent de maîtrise territorial, au sein de la direction Education, jeunesse, politique de la ville – secteur Restauration -entretien 1 pour assurer le poste de référent restauration – entretien sur cuisine satellite à l'école Louise Michel (Gaillac).
- Un poste d'adjoint technique territorial est transformé en poste d'agent de maîtrise territorial, au sein du service Exploitation voirie et espaces verts pour assurer le poste d'agent de voirie.

Le besoin de procéder à des ajustements de la quotité de temps de travail de certains postes permanents s'avère nécessaire, dans les secteurs Education et les secteurs Restauration – entretien, afin de permettre d'organiser la rentrée scolaire 2025 - 2026 au vu des différents besoins en personnel de chaque site, pour un delta de + 0,72 ETP.

Modifications :

Nombre de postes	Direction / Service	Poste	Quotité	Filière	Cadre d'emplois
1	Education secteur 1	Adjoint au directeur ALAE (Labessière - Candeil)	TNC (0,8)	Animation	Adjoint d'animation
1	Education secteur 1	Agent de gestion administrative	TC	Administrative	Adjoint administratif
1	Education secteur 2	Agent d'animation (FLO)	TNC (0,73)	Animation	Adjoint d'animation
1	Education secteur 2	Agent d'animation (FLO)	TNC (0,75)	Animation	Adjoint d'animation
1	Education secteur 3	Agent d'animation (Couffouleux)	TNC (0,43)	Animation	Adjoint d'animation
1	Education secteur 5	ATSEM (Lisle sur Tarn)	TC	Médico-sociale	ATSEM
1	Bâtiments	Agent en charge du suivi réglementaire et parc VL	TC	Technique	Adjoint technique
1	Education secteur 3	Chef de service Education	TC	Administrative	Attaché
1	Education secteur 3	Directeur ALAE maternelle (Rabastens)	TC	Animation	Animateur
1	Education secteur 1	Directeur ALAE (Busque)	TC	Animation	Animateur
1	Lecture publique	Responsable de secteur (Graulhet)	TC	Culturelle	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques
1	Achat - Commande publique	Gestionnaire marchés publics	TC	Administrative	Rédacteur
1	Restauration - entretien 2	Second de cuisine	TC	Technique	Agent de maîtrise
1	Education secteur 2	ATSEM (Sénoillac)	TC	Technique	Agent de maîtrise
1	Restauration - entretien 1	Référent restauration - entretien cuisine satellite (Albertarié)	TC	Technique	Agent de maîtrise
1	Restauration - entretien 2	Référent restauration - entretien cuisine satellite (L. Michel)	TC	Technique	Agent de maîtrise
1	Exploitation voirie et espaces verts	Agent de voirie	TC	Technique	Agent de maîtrise

Enfin, sont supprimés du tableau des effectifs de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet les postes suivants :

- Un poste à temps complet sur le cadre d'emploi de bibliothécaire territorial suite à la fusion des postes de manager de projet transversaux et de directeur de bassin du Graulhérois au sein de la direction Culture ;

- Un poste d'ATSEM sur un cadre d'emploi d'agent technique spécialisé des écoles maternelles à 0,8 ETP à l'école de l'Albertarié (Graulhet) au sein de la direction Education, jeunesse, politique de la ville – secteur Education 1 ;
- Un poste d'ATSEM sur un cadre d'emploi d'adjoint d'animation à 0,91 ETP à Busque au sein de la direction Education, jeunesse, politique de la ville - secteur Education 1 ;
- Un poste d'ATSEM sur un cadre d'emploi d'agent technique spécialisé des écoles maternelles à temps complet à l'école de En Gach (Graulhet) au sein de la direction Education, jeunesse, politique de la ville - secteur Education 1 ;
- Un poste d'agent d'animation sur un cadre d'emploi d'adjoint technique à 0,69 ETP sur le multisite Giroussens - Parisot - Peyrole au sein de la direction Education, jeunesse, politique de la ville - secteur Education 3 ;
- Un poste de chef de service conduite d'opération à temps complet sur un cadre d'emploi d'ingénieur territorial au sein de la direction Bâtiments ;
- Au 1^{er} décembre 2025, un poste à temps complet de directeur général adjoint en charge des services techniques sur un cadre d'emploi de directeur général des services techniques territorial au sein de la direction générale des services.

Suppressions :

Nombre de postes	Direction / Service	Poste	Quotité	Filière	Cadre d'emplois
1	Direction générale des services	Directeur général adjoint des services techniques	TC	DGST	DGST
1	Culture	Manager de projets transversaux	TC	Culturelle	Bibliothécaire
1	Education secteur 1	ATSEM (Albertarié)	TNC (0,8)	Médico-sociale	ATSEM
1	Education secteur 1	ATSEM (Busque)	TNC (0,91)	Animation	Adjoint d'animation
1	Education secteur 1	ATSEM (En Gach)	TC	Médico-sociale	ATSEM
1	Education secteur 3	Agent d'animation (GPP)	TNC (0,69)	Technique	Adjoint technique
1	Bâtiments	Chef de service Conduite d'opération	TC	Technique	Ingénieur

Le Conseil de communauté,

Ouï cet exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L.313-1 et suivants,

Vu le tableau des emplois adopté en Conseil de communauté de la Communauté d'agglomération,

Vu l'avis du Comité Social Territorial des 9 et 25 septembre 2025,

Considérant la nécessité de créer ou modifier ou supprimer les emplois au tableau des effectifs,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- dit que :

. Les postes sont créés ou modifiés ou supprimés au tableau des effectifs annexé et tel que précisé ci-dessus ;

. Ces emplois permanents ou non permanents pourront éventuellement le cas échéant, être pourvus par un agent non titulaire sur le fondement des articles L 332-8 et suivants du code général de la fonction publique ;

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

- **donne** tout pouvoir au Président pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture

Le 20 OCT. 2025

- publication - mise en ligne

Le 20 OCT. 2025

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance,
Paul BOULVRAIS



Le Président,
Paul SALVADOR